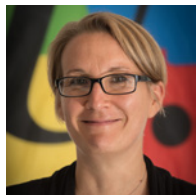


LE BULLETIN



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



L'édito

par Coralie BÉNECH

Agir pour rétablir la paix et la solidarité entre les peuples

Le monde change, les montées de l'extrême droite partout dans le monde, un libéralisme exacerbé renforcé par l'arrivée de milliardaires au pouvoir... sont en train de bouleverser le fragile équilibre mondial trouvé à la sortie de la seconde guerre mondiale. De nombreux conflits et guerres ont égrainé le 20^{ème} siècle et le début du 21^{ème}, faisant des millions de morts... est-il nécessaire d'aller plus loin dans cette escalade ?

Alors que les inégalités ont fortement augmenté en France, que les richesses sont accumulées par un petit nombre, que l'argent public engraisse les actionnaires au détriment d'une mobilisation pour l'intérêt général, le SNEP-FSU avec la FSU continue de porter l'urgence d'investir dans les services publics : hôpital, éducation, culture... pour rétablir du lien social et de la solidarité. Ce sont toutes les politiques néolibérales dans le monde qui ont petit à petit attisé les haines et les guerres. Le choix fait par E. Macron d'augmenter le budget militaire, alors même qu'il était impossible de trouver de l'argent pour les services publics et les fonctionnaires, interroge sur les priorités de nos dirigeants !

En France, les services publics, l'accès aux soins, à l'éducation constituent nos richesses mais sont fortement attaqués ces dernières années. Les résultats sont visibles : mortalité précoce dans certains milieux sociaux, repli sur soi, montée de l'extrémisme (politique et religieux)... la question de la lutte contre les inégalités, de l'émancipation par l'accès à l'éducation, au sport devrait être au centre des préoccupations du Président et du gouvernement, pour aller vers une société plus juste et plus solidaire et faire avancer le vivre-ensemble et la culture de la paix. ■

Édito écrit le 10 mars 2025



ACTION

Continuer de lutter en dépit de la situation conflictuelle mondiale

En une soirée E. Macron aura prouvé que la France dispose de ressources lorsqu'il s'agit de dépenses militaires, impossibles à trouver lorsqu'il s'agit des services publics. Après avoir martelé partout dans les médias depuis quelque temps « nous sommes en guerre », le voici assuré d'être suivi par une partie de la population dans sa posture de réarmement inévitable de l'Europe pour faire face aux impérialismes russe et américain. Ce dont le SNEP-FSU est convaincu, hormis le fait que le Président devrait surtout chercher à proposer des solutions diplomatiques au conflit ukrainien et aller vers la paix, c'est que l'argument de protection utilisé pour que le peuple accepte sa décision a progressé, et que Macron a prévenu

qu'il va bien falloir toucher à certaines dépenses pour alimenter le réarmement. Les retraites ? Le temps de travail ? La protection sociale ? Toutes ces discussions risquent d'être « réouvertes » avec le souci constant d'épargner les plus riches.

Il ne sort pas beaucoup de fumée blanche du « conclave » retraites, mais le périmètre évolue, fruit d'une bataille appuyée par quelques organisations syndicales pour que les différents périmètres publics et privés soient représentés. Des discussions vont avoir lieu sur différents thèmes : âge et durée, usure professionnelle, égalité, dans le nouveau contexte politique et budgétaire, des mobilisations vont être nécessaires pour éviter de nouveaux reculs, voire pour regagner par exemple la bonification

pour enfant, perdue en 2003. Des journées de grève sont envisagées pour début avril afin de peser sur les discussions.

Le SNEP-FSU réaffirme que les conflits existants, la montée des extrémismes politique et religieux sont le résultat de plusieurs décennies de politiques libérales. Les déclarations de B. Retailleau et d'autres ministres en poste, contre les personnes étrangères avec ou sans papier, ou encore d'origine étrangère sont inacceptables. Nous assistons à des discours de haine désinhibés, à une stigmatisation d'une partie de la population par des personnalités politiques dans les médias qui provoque une libération et une multiplication des comportements racistes et xénophobes et d'actes violents. Le SNEP-FSU est attaché aux valeurs de to-

lérance et luttera toujours contre les idées racistes et xénophobes. Tous et toutes ensemble, agissons unies et rassemblons-nous, le 22 mars 2025, pour la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, pour un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire.

Le SNEP-FSU continuera de revendiquer plus de services publics, plus de moyens pour l'École et pour le sport notamment. À travers toutes les luttes initiées localement contre les suppressions de postes, contre la mise en place des groupes de niveaux, pour le maintien des moyens pour le savoir-nager ou encore à travers l'enquête du gymnase score, le SNEP-FSU lutte contre les inégalités. ■

Et pendant ce temps là

par Fabrice ALLAIN

« Une décision historique »

C'est ainsi que le site Reporterre (27/02) a qualifié le « coup d'arrêt (...) à l'imposant chantier de l'A69 en annulant l'arrêté préfectoral qui l'autorisait » (L'Humanité, 27/02). « Le tribunal a suivi l'avis de la rapporteure publique, qui avait par deux fois demandé au tribunal administratif de Toulouse « l'annulation totale » de l'arrêté préfectoral qui a permis d'entamer le chantier en 2023 ». La conclusion du tribunal est précise : « L'A69 et l'élargissement de l'A680 n'ayant que des bénéfices de portée limitée, il n'y a pas de nécessité impérieuse à les réaliser, et les arguments présentés en faveur de ces projets ne justifient pas qu'il soit dérogé à l'objectif de conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages. » ■

ADHÉSION

S'engager !

par Émilie DUCRET

L'avenir dépend des rapports de force que nous allons construire.

Face au tout marché (pour l'éducation, la santé), aux guerres, à la domination de l'argent sur les droits humains ou le vivant, au SNEP et à la FSU, nous œuvrons pour l'amélioration des conditions de travail, des services publics, pour une société de paix, de justice, d'égalité, respectueuse de l'environnement.

N'hésite plus, rejoins les équipes militantes. Ensemble, on peut beaucoup !

Contacte Émilie pour savoir comment agir au niveau syndical : emilie.ducret@snepfusu.net ■

RETRAITÉ·ES

Reconquérir la sécu !

par Roland ROUZEAU

La santé remise en cause

La Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) prévoit une augmentation minime des crédits, bien en deçà des besoins, notamment pour l'hôpital. Les « remboursements » ne cessent d'augmenter et en conséquence, les transferts sur les mutuelles et/ou les restes à charge pour les patient·es aussi. Est-il besoin de rappeler l'extension des déserts médicaux, le manque de médecins généralistes et spécialistes, les attentes pour les consultations et les soins, la multiplication des dépassements d'honoraires... ? Alors qu'on va en commémorer le 80^{ème} anniversaire, la Sécurité Sociale, cette avancée sociale et solidaire extraordinaire et l'accès aux soins pour tous et toutes sont remis en cause.

Reconquérir la Sécu et l'accès aux soins

Actifs·ves, et plus encore les retraité·es, nous sommes concerné·es. C'est pourquoi, 8 organisations syndicales et associations de retraité·es⁽¹⁾ appellent à une journée d'action le 20 mars avec des rassemblements devant les Agences Régionales de Santé, pour reconquérir :

- l'accès aux soins pour tous et toutes,
- le remboursement à 100 % des actes médicaux et soins prescrits,
- la maîtrise des médicaments et de leurs prix,
- les recettes indispensables pour y faire face,
- la gestion démocratique de la Sécu.

(1) CGT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR, Ensemble

Texte intégral
de l'appel sur



BILATÉRALE FSU / BORNE

La FSU rencontre la Ministre de l'Éducation Nationale

par Benoît HUBERT

Le 11 février, la FSU (SNES-SNUipp-SNEP-SUI-SNICS-SNASUB-SNUASFP) était reçue par la Ministre de l'Éducation Nationale, Elisabeth Borne, son cabinet et ses conseillers.

Ce moment a été l'occasion de faire le tour de quelques sujets sensibles comme la question des retraites, des fins de carrière, du dialogue social, de la protection des personnels, des programmes et labellisation des manuels, de la préparation

de rentrée et des fermetures dans le premier degré, de l'Éducation prioritaire, du budget, de l'orientation, du climat scolaire, de la voie professionnelle... Si sur l'ensemble de ces questions, les réponses ont été lapidaires, la ministre, a contrario de ses prédécesseur·es, a reconnu les problématiques.

En fin d'audience, le SNEP-FSU a interpellé la ministre, présidente de l'UNSS, pour lui demander un point sur les actions entreprises. C'est à cette occasion qu'elle a annoncé la mise à pied à titre conservatoire du directeur de l'UNSS dans l'attente d'une disciplinaire. ■

PROTECTION DE L'ENFANCE

Lutter contre les violences faites aux mineur·es : une urgence

par Coralie BÉNECH

Affaire Le Scouarnec, homes indiens en Guyane, scandale de Bétharram... les révélations se multiplient et dévoilent l'ampleur des violences physiques, morales et sexuelles faites à des enfants et des jeunes. Cela appelle à une prise de conscience et une réaction de l'ensemble de la société. Avant toute chose, le SNEP-FSU apporte son soutien aux victimes.

Les lieux dans lesquels les enfants et les jeunes vivent, crèches, établissements scolaires, internats, foyers so-

cio-éducatifs notamment, doivent faire l'objet d'une politique de contrôle. Les établissements privés, qu'ils soient ou non sous contrat avec l'État, ne doivent en aucun cas déroger à la règle. L'inertie de l'Éducation nationale (EN) pendant 30 ans dans l'affaire Bétharram est incompréhensible.

Au-delà de l'EN, la PJJ, l'Aide sociale à l'enfance, la PMI sont des services publics qui contribuent à la santé et à la protection de la jeunesse : ils doivent recevoir les moyens d'assurer la prévention, la détection et la protection des mineur·es



victimes de violences psychologiques, physiques comme sexuelles. ■

INTERNATIONAL

L'Extrême droite s'organise à l'échelon planétaire !

par Polo LEMONNIER

De la nécessité de renforcer les remparts contre l'extrême droite

Tout ce que compte l'Extrême droite en Europe et dans le Monde s'est retrouvé fin février à Washington à l'occasion de la « Conservative Political Action Conference » (CPAC). Steve Bannon, idéologue d'extrême droite et ex-conseiller de Trump, y a tenu un discours radical appelant au combat et à ne

pas renoncer à « leur projet » en le ponctuant à son tour, quelques semaines après Elon Musk à l'occasion de l'investiture, d'un salut nazi. Jordan Bardella, président du RN et Sarah Knafo la zemmouriste, assistaient à cette convention aux relents de national-socialisme et libertariens. Bardella a tout juste retiré son intervention prévue mais a continué de

participer. En parallèle, en Allemagne, l'AFD, formation d'Extrême droite arrive en 2^{ème} position aux élections législatives sur fond de crise sociale et discours xénophobes. Face au péril fasciste, la FSU est plus que jamais engagée pour conduire avec les forces syndicales qui le souhaitent le combat contre l'expansion de l'Extrême droite ici et ailleurs. ■

CONGRÈS FSU

Un congrès pour avancer !

par Polo LEMONNIER

Un 11^{ème} congrès de la FSU combatif, marqué par l'élection de Caroline Chevé à la tête de la fédération, des avancées concernant l'unité syndicale et des mandats issus d'une synthèse rigoureuse et partagée.

Du 3 au 7 février s'est déroulé à Rennes le 11^{ème} congrès de la FSU. 750 délégué·es issu·es des 21 syndicats nationaux, des sections départementales et des courants de pensée ont travaillé à la synthèse pour se doter de mandats sur les 4 thèmes autour du projet éducatif au service de l'émancipation de la jeunesse, du renforcement et développement des services publics comme bien commun, de la valorisation de la Fonction

publique et ses 5,7 millions d'agent·es qui servent chaque jour sur tout le territoire l'intérêt général, des alternatives économiques, sociales et environnementales pour faire face aux défis qui sont devant nous, mais aussi de l'avenir et du rôle du syndicalisme pour faire face à une société fortement impactée par les politiques néolibérales et la montée de l'Extrême droite. Les 30 membres de la délégation du SNEP ont pris pleinement leur part à la réussite de ce congrès et ainsi contribué à la

richesse de cette intelligence collective qui nous ouvre la voie pour les 3 ans à venir.

Une nouvelle Secrétaire générale à la tête de la FSU

Ce congrès a été aussi l'occasion de renouveler la direction de la fédération. Benoît Teste, que nous remercions ici pour son engagement et sa disponibilité, a cédé sa place après 2 mandats de Secrétaire général à Caroline Chevé. Caroline est professeure de Philo dans les quartiers nord de Marseille et occupait la res-

pensabilité de secrétaire départementale de la FSU 13 depuis 2 mandats. Elle a réaffirmé, lors de son discours de clôture du congrès, tout son engagement à poursuivre sans relâche les combats pour la justice sociale et environnementale, pour le renforcement du syndicalisme et du travail à mener en commun, notamment avec la CGT, pour contrer l'ascension de l'Extrême droite. Nous lui assurons tout notre soutien pour sa prise de fonction et le SNEP-FSU sera à ses côtés pour faire avancer les revendications pour le Service Public et ses usager·es et la Fonction publique.

L'unité syndicale au cœur du congrès

Le congrès a été marqué par l'adoption d'une nouvelle étape dans le rapprochement avec la CGT via la mise en place d'une « maison commune » qui éloigne toute perspective de fusion, absorption, mais a pour vocation de construire l'unité revendicative, des formations et des actions pour faire face aux urgences qui sont devant nous, dont notamment la progression de l'Extrême droite et ses idées nauséabondes. Cette maison commune est ouverte aux organisations qui le souhaiteront. Cet aboutissement est le fruit d'une année de travail en commun entre la FSU et la CGT. Sophie Binet secrétaire générale de la CGT, accompagnée d'une large délégation, a salué cette avancée et les perspectives qu'elle ouvrait pour la défense des

salarié·es et des retraité·es. Pour ce qui le concerne, le SNEP-FSU a engagé un travail avec la CGT sur la question des équipements sportifs structurants. Chaque adhérent·e sera informé·e de l'avancée des travaux tant au plan syndical que fédéral.

Des mandats à porter fortement !

L'ensemble des textes adoptés lors du congrès fédéral seront disponibles sur le site de la FSU mais nous en mettons ici en exergue quelques-uns :

- **Sur le champ éducatif** : éducation de tous·tes les jeunes, augmentation du temps scolaire, des programmes au service de l'émancipation, inclusion avec des moyens, accès au supérieur, accompagnement de la jeunesse et sortie des dispositifs tel que le SNU montrant ainsi à voir un peu plus un projet éducatif global.
- **Sur le champ des services publics et de la Fonction publique** : renforcement et accessibilité des services publics existants (moyens humains et financiers), création de nouveaux (dépendance, médicament...), plan de titularisation, abrogation de la LTFP et retour du paritarisme, revalorisation (80 points d'indice pour tous et toutes et 20 % d'augmentation de la valeur du point d'indice), fin de carrières, retraite...
- **Sur les alternatives économiques et environnementales** : fiscalité, 100 % sécu, respect de l'environnement et de la biodiversité, droits humains et des peuples...
- **Sur le champ du syndicalisme** : le renforcement du syndicalisme par l'adhésion, le contact avec les personnels, la construction de l'unité (Cf. « maison commune »), le rapport au politique et la lutte contre l'Extrême droite. ■



©FSU s.bontoux

SUPÉRIEUR

Université et jeunesse sacrifiée ! Appel à la mobilisation en cours !

par Pascal ANGER

Il y a urgence à redonner à l'université les moyens de jouer son rôle de formation et de recherche.

Les conditions de travail et d'étude, les formations, les conditions salariales, la situation budgétaire de plus de 80 % des universités se dégradent de plus en plus, mettant en péril le service public national de l'enseignement supérieur (ESR) et ses missions.

L'accès, la place et le rôle des universités sont contestés et fragilisés par le sous-financement chronique, et la

paupérisation des étudiant·es, comme la précarisation des personnels, s'accroissent. Il y a 50 000 places manquantes en master. Le gel des postes dans le Sup va être catastrophique car il va y avoir énormément de départs à la retraite dans les années à venir (plus de 16 %).

En parallèle, la dernière évaluation pour le renouvellement des formations licences du HCERES aboutirait à fermer nombre de formations publiques en

licence. Cela détruirait le projet démocratique et émancipateur de l'université, notamment dans les territoires les plus populaires.

Simultanément, la privatisation de l'enseignement privé se développe

À l'heure où la science et la démocratisation des savoirs demeurent fondamentales, face à la montée des extrêmes droites partout dans le monde,

un collectif budgétaire supplémentaire doit être décidé ! Pourquoi d'un seul coup l'ouverture des crédits, les investissements pour la défense seraient-ils possibles, alors qu'ils ne le sont pas pour l'avenir de la jeunesse, les besoins sociaux et environnementaux. ■



Évaluation du HCERES, l'analyse du SNEP-FSU :



PROGRAMME COLLÈGE

Mais où allons-nous ?

par Éric DONATE et Bruno CREMONESI

Pour le SNEP-FSU, de nouveaux programmes d'EPS doivent permettre de définir les savoirs culturels à acquérir dans un cadre national.

Nous avons appris qu'un groupe d'experts a été nommé pour récrire les programmes Collège. Nous l'avons sollicité ainsi que le Président du Conseil Supérieur des Programmes (CSP) pour une rencontre afin d'échanger sur le projet de programme, et avons été renvoyés vers l'Inspection Générale (IG).

CSP et indépendance ?

Il est étonnant que le Président du CSP renvoie notre courrier à l'IG sans nous rencontrer... témoignant ainsi du fait que les nouveaux programmes ne seront pas écrits par un groupe indépendant mais par l'IG. Pour le SNEP-FSU, la présence de membres de l'IG dans le groupe d'experts n'est pas le problème en soi, mais bien l'absence de débats démocratiques nourris par les analyses des organisations syndicales représentatives ou de chercheurs présents au sein de ce groupe.

Cette réécriture se réalise sans s'appuyer sur un bilan des programmes précédents, et imposera aux enseignant-es un travail de formalisation autour de vocabulaires différents et de concepts nouveaux. Ces procédés, typiques du new public management, accentuent le sentiment d'une perte de sens en donnant l'impression que les concepts évoluent sans que le quotidien des pratiques ne change réellement.

À quoi servent les programmes ?

Pour autant les programmes occupent une place centrale dans l'école. Les travaux scientifiques montrent que l'absence d'explicitation claire des savoirs communs, laissée à l'initiative locale, renforce les inégalités. Ainsi, le SNEP-FSU a toujours défendu des programmes d'EPS ambitieux, définissant une culture commune pour les jeunes Français-es et constituant un levier pour des politiques éducatives (Cf. développement des installations sportives).

“
la révision
des programmes
est un moment clé
pour l'avenir de
notre discipline
”

Le SNEP-FSU rencontre le monde de l'EPS

Dans cette année post-JO où l'État affiche sa volonté de laisser un héritage pour les élèves, la révision des programmes est un moment clé pour l'avenir de notre discipline. Le SNEP-FSU a rencontré les organisations du monde de l'EPS (AEEPS, ARIS, ANESTAPS, C3D) et les IPR de plusieurs académies pour partager nos analyses respectives du contexte et des enjeux des programmes.

Ces rencontres ont fait émerger un débat autour des objectifs mêmes de l'EPS du fait d'un recul de la motricité. Les programmes actuels lycée minorent la spécificité des apprentissages moteurs en EPS. L'identité de notre discipline, sa spécificité à l'international, renvoie à l'étude des Pratiques Physiques, Sportives et Artistiques (PPSA), qui, plus que de simples supports pédago-



giques, constituent des objets d'étude à part entière. Étude, qui, grâce aux travaux en didactique a dépassé le modèle techniciste découpant les gestes en unités simples à répéter avant de pratiquer l'activité sportive dans toute sa complexité.

Le débat se construit également autour du manque de cadrage des attendus dans les APSA (référentiels Bac, et programmes), conduisant à accentuer les inégalités entre les établissements et participant à un émiettement de l'EPS. Les attendus définis à un niveau général dans les « champs d'apprentissage » intègrent une diversité de PPSA et rendent difficile l'établissement d'un cadre structurant pour les enseignant-es. Or, plus les prescriptions sont floues, plus l'écart entre le curriculum prescrit et le curriculum réel se creuse.

Nous avons affirmé notre point de vue sur la liberté pédagogique. Celle-ci ne s'oppose pas à une visée commune de savoir. Tendre vers une visée commune dans les savoirs étudiés ne s'oppose en rien à une

diversité de chemins pour les atteindre, et à l'expression de la professionnalité des enseignant-es que leur construction nécessite.

Une telle proposition n'est pas à la hauteur des enjeux de notre discipline, plus encore avec la diminution des formations initiales et continues qui fragilisent les connaissances didactiques de la profession et accroissent les disparités.

Un tournant historique pour l'EPS

Nous vivons un moment historique. Laisserons-nous l'EPS devenir une discipline contributive au service de grandes finalités dont la santé, sans exigences d'apprentissage d'objets culturels dans les APSA ? L'EPS trouve sa place dans l'école par l'étude d'objets spécifiques des PPSA !

Le SNEP-FSU appelle la profession à se préparer à se mobiliser pour ne pas laisser notre discipline et ses contenus se diluer dans des textes sans savoirs. ■

AUDIENCE SNEP-FSU/IG

Programme collège et certification DNB : où en est-on ?

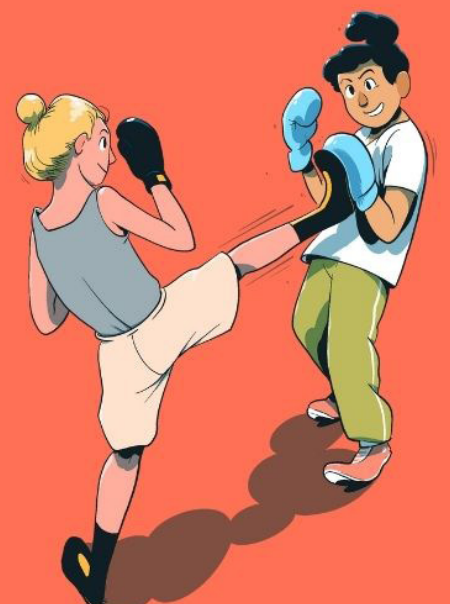
par Alexandre MAJEWSKI

Le SNEP-FSU a rencontré pour la deuxième fois l'IG EPS le 13 février, afin de travailler sur des textes concrets. Nous avons rappelé notre détermination à inverser le cours de l'histoire qui passe par la réintroduction d'acquisitions culturelles en tant qu'éléments organisateurs de la discipline.

L'IG entend notre exigence mais maintient l'idée de matrice disciplinaire basée sur les 4 champs d'apprentissage. Ainsi, les savoirs attendus dans chaque APSA ne seront pas précisés dans les programmes.

Le SNEP-FSU revendique, à cette étape, la réalisation de documents d'accompagnement pour préciser ce qui est attendu comme acquisitions dans l'APSA.

L'IG est attentive à notre proposition pour le DNB d'évaluer 3 APSA en CCF ayant fait l'objet d'au moins 2 séquences d'apprentissage d'au moins 20h. Le SNEP-FSU propose par ailleurs d'évaluer et noter la performance et la maîtrise sur 16 points. Préparons-nous à faire entendre nos voix lors de la consultation. ■





En garde, boxe !

JEUDI 15 MAI 18H30 / 20H

À la maison SNEP-FSU



Les Soirées de l'EPS
Nouveauté !

sont désormais
en direct sur



INTERVIEW DE YANN DEY-HELLE

Un autre football est-il possible ?

par Bruno CREMONESI

Les pratiques sportives sont pour le SNEP-FSU l'objet d'étude de l'EPS. Il a toujours porté une analyse et un regard critique sur le sport et son évolution pour en saisir les éléments-clés à enseigner. Rencontre avec Yann Dey-Helle, créateur du site « Dialectik Football » et auteur de l'atlas du football populaire.

Bruno CREMONESI : Est-ce que vous pouvez vous présenter ?

Yann DEY-HELLE : Créateur du site Dialectik Football fin 2018, avec l'idée de proposer une critique du football capitaliste et de mettre en valeur les alternatives et résistances qui s'y opposent. Comme beaucoup, j'ai pu ressentir une forme de dégoût face à ce que l'économie de marché fait au sport en général. Plutôt que de m'en détourner, je préfère défendre l'idée d'une réappropriation du sport, des clubs et des fédérations, pour en faire de réels biens communs.

B.C. : Vos articles rendent visibles les actions dans le football qui portent un autre projet de société, pour changer le monde, en finir avec le capitalisme. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur votre regard sur le sport et le football en particulier ?

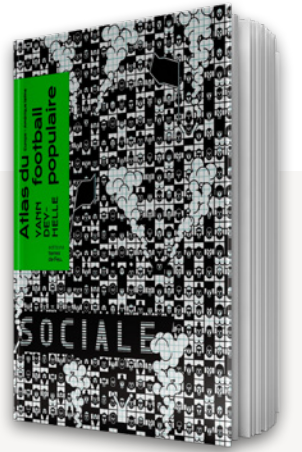
Y.D-H. : Y.D-H. : Comme « média » populaire et artisanal, Dialectik Football lutte contre ce qu'on appelle le « football moderne ». Une expression qui recouvre la période ouverte dans les années 90 et façonnée par des moments clés comme la création de la Pre-

mier League ou l'arrêt Bosman. Le football a basculé dans un capitalisme globalisé, boosté par l'argent de diffuseurs qui ont pris de plus en plus de pouvoir au 21^{ème} siècle. Une élite de clubs, basée dans les 4 plus grands championnats (Angleterre, Espagne, Allemagne et Italie), a tiré profit de cette mutation, accaparant l'essentiel des revenus liés aux droits télé et accumulant les meilleurs joueurs. On n'inversera pas, à mon sens, cette tendance sans changement sociaux majeurs qui s'attaqueront à la cause de tout ça : l'économie capitaliste.

B.C. : Un autre football est-il possible ? Comment ?

Y.D-H. : Depuis les années 2000/2010, on a vu émerger plusieurs modèles de clubs alternatifs, créés par des supporters en réponses aux dégâts causés par certains dirigeants. L'un des plus célèbres est le FC United of Manchester, créé en 2005 par des fans de Manchester United qui ne se reconnaissaient plus dans leur club. Ils en ont créé un nouveau sur un modèle démocratique de propriété collective. En Espagne, des supporters dont le club a fait faillite ont aussi recréé des clubs sur la base d'un actionariat populaire où chaque membre a le même poids décisionnel dans les assemblées générales. Une vingtaine de clubs de ce genre existent en Espagne. Cet « autre football » est encore un peu marginal et méconnu, mais il a le mérite d'indiquer un chemin. ■

Le site de
Dialectik football



“Atlas du football populaire”

de Yann Dey-Helle aux éditions terres de Feu

Un autre football est-il possible ? Comment résister au football business ? En marge d'un terrain de jeu aseptisé, des pratiques existent déjà pour faire vivre un sport authentiquement populaire. Loin des projets de Super League, regard sur le monde où des zones d'autonomie promeuvent déjà un football égalitaire, non capitaliste, féministe, antifasciste. À lire pour amorcer une contre-attaque.

MUTATIONS INTER

L'heure des résultats et des recours !

par Polo LEMONNIER

Le SNEP-FSU accompagne les collègues pour faire valoir leurs droits dans les opérations de mutation.

Les résultats tant attendus seront tombés le 14 mars contrairement au calendrier initial, pour prendre en compte la situation de Mayotte suite au passage de l'ouragan Chido.

Le chemin se poursuivra pour celles et ceux qui auront passé le cap académique et qui devront formuler leurs vœux à l'Intra. Les sections académiques

du SNEP-FSU sont prêtes à accompagner les collègues dans cette démarche en organisant des stages spécifiques, des permanences, et apporteront de précieux conseils du fait de leurs connaissances et compétences jamais démenties.

Effectuer un recours

Il y aura aussi celles et ceux qui n'auront pas obtenu satis-

faction et qui ont la possibilité de contester cette décision défavorable au travers d'un recours assisté par le SNEP-FSU. Quelle que soit la motivation du recours, nous vous accompagnerons dans cette démarche en défendant face à l'administration votre situation et vos droits, si ceux-ci n'ont pas été respectés. Vous pouvez former votre recours via le lien Colibris qui sera présent dans les avis que vous aurez reçus. Un conseil : le faire au plus vite en indiquant vouloir être assisté-e par le SNEP et la FSU.

Les collègues pacsé-es, pour qui la situation de Rapprochement de Conjoint - et les bonifications afférentes - n'aura pas été prise en compte du fait de l'introduction par la DGRH d'une disposition contradictoire entre le Code Général de la Fonction publique et le Code Général des Impôts, sont bien évidemment appelé-es à former un recours. Nous avons,



grâce à notre pression permanente, réussi à imposer à l'administration de faire preuve de souplesse pour les agent-es pacsé-es en 2024 et 2023, nous entendons bien gagner pour l'ensemble des collègues discriminé-es.

Le droit à une mobilité choisie est un des ressorts de l'attrac-

tivité, le SNEP et la FSU sont pleinement engagés pour y parvenir. Recrutements, amélioration du barème, retour à un mouvement national en un seul temps et attributions des CAP par corps, sont des leviers pour y parvenir. ■

GYMNASE SCORE

Pour être acteur·rice de notre métier

par Fabrice ALLAIN

Dans le cadre de sa campagne pour 4h d'EPS hebdomadaires au collège et au lycée, le SNEP-FSU effectue un recensement national des équipements sportifs. L'exigence de contenus et d'apprentissages de qualité passe par des équipements en nombre suffisant, adaptés aux formes de pratiques scolaires et associatives et répondant à la nécessaire transition environnementale.

Renseigner le Gymnase score du SNEP-FSU c'est participer à l'établissement d'un rapport de force pour faire reconnaître les enjeux et les besoins de la

pratique physique, sportive et artistique pour tous·tes les élèves.

Jusqu'au 10 juin, date de clôture de l'enquête, le SNEP-FSU appelle la profession à renseigner l'enquête mais aussi à analyser en équipe les conditions nécessaires au renforcement de la discipline. Le SNEP-FSU, aux niveaux départementaux et académiques, prendra contact avec tous les collègues ayant manifesté des besoins.

Le Gymnase score, un outil de revendication collective pour l'avenir de la jeunesse. ■



TÉMOIGNAGES GYMNASSE SCORE

ACADÉMIE DE LILLE

1km : ça use, ça use...

Pour les collégien·nes et les professeur·es EPS du collège Gayant (Douai - Département du Nord) les cours commencent par 1km de marche et se finissent de la même façon pour rejoindre le gymnase de la templeirie. Quarante minutes de déplacement et seulement 55 minutes passées à enseigner et à apprendre : voilà notre quotidien sur les créneaux de 2h !

L'itinéraire nous oblige à emprunter des trottoirs qui jouxtent des voies fréquentées par de nombreuses voitures, des camions et nous oblige également à utiliser pas moins de 4 passages piétons.

Des cours d'EPS sont aussi programmés à l'intérieur de l'établissement, dans le dojo. Dans ce cas le temps de pratique est multiplié par deux : créneau d'une heure 50 minutes de pratique !

Les solutions sont toutes trouvées : des installations intra-muros.

L'équipe du collègue Gayant à Douai (59)



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Le Gymnase score... pour ne pas se résigner !

Notre équipe a rempli individuellement le Gymnase score sur l'invitation du SNEP-FSU 68. Bien que les ressentis et les sensibilités de chacun·e au sujet de nos installations sportives soient différents et souvent liés aux années d'ancienneté, il est intéressant, avec cet outil, de voir quels sont les points de convergences des avis des collègues de l'équipe et quelles sont les priorités d'amélioration à mettre en avant auprès des élu·es ? Devant les résultats et grâce à l'enquête on a échangé (les terrains de badminton : on parle des vrais ou de ceux qui sont tracés chez nous ?), on s'est interrogé·es (il y en a vraiment qui ont tout ça dans leur bahut ?), on s'est désolé·es aussi (« E » c'est vraiment mauvais non ?) et on a un peu jaloué ceux qui, à côté, ont mieux (« B » c'est bien !)... Mais surtout, on a décidé de refuser de se résigner devant l'inacceptable ! Les résultats soulignent chez nous des conditions de travail indignes et constituent, de fait, une base de requête criante pour exiger les rénovations indispensables !

L'équipe du collège Pfeffel de Colmar (68)

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Apprendre à nager, c'est pas gagné

18 % des collèges des Yvelines n'ont pas accès à une piscine pour assurer a minima l'apprentissage du savoir-nager. Le Gymnase score nous permet de mettre en lumière cette situation qui nous alerte dans le département. Entre le manque de piscines et celles en rénovation, nous devons nous battre pour obtenir des créneaux et les budgets pour s'y rendre. Que nos élèves sortent du collège sans maîtriser ce qui est pourtant une priorité nationale est inacceptable.

La mobilisation du SNEP-FSU 78 a déjà permis aux établissements de retourner à la piscine de Maurepas, précédemment inaccessible du fait des coûts exorbitants imposés par le gestionnaire privé. La recherche de rentabilité ne doit pas prévaloir sur l'apprentissage du savoir-nager. Le SNEP-FSU 78 va s'appuyer sur les résultats du Gymnase score pour porter cette problématique dans toutes les instances où nous siégeons, pour que les décideurs politiques prennent conscience de l'urgence de la situation.

Pascal SIREJOL - Secrétaire départemental du SNEP-FSU 78





Sacrifier les droits sociaux ?

par Sébastien BEORCHIA

L'unité intersyndicale et le poids des mobilisations des dernières années ont permis de prolonger la lutte pour des retraites dignes pour tous et toutes. Le SNEP et la FSU ne lâcheront rien.

Dans le bulletin du SNEP-FSU de décembre dernier, un des articles titrait « hold-up sur la sécu ». Il y était rappelé que peu à peu la fiscalité prenait le pas sur les cotisations et qu'à partir de 1996 c'est le parlement, donc l'État, qui fixe les montants des recettes et dépenses de la sécurité sociale pour le régime général. Alors qu'à sa création, la sécurité sociale était construite sur un

mode de gestion salariale indépendant des gouvernements. Cette évolution historique prend tout son sens dans le contexte géopolitique actuel qui pèsera nécessairement sur les discussions en cours sur l'aménagement de la réforme des retraites de 2023. Pour rappel, le régime des retraites des fonctionnaires est statutaire et c'est le budget de l'État qui assure le versement des pensions des agent-es qui cotisent.

On entend déjà la petite musique des choix budgétaires à opérer pour soutenir le réarmement du pays en sacrifiant les droits sociaux.

Des règles mouvantes

Les acteurs sociaux, dans le cadre du conclave sur la dernière réforme des retraites, entament désormais concrètement les discussions. Les syndicats souhaitent revenir sur les 64 ans tandis que le MEDEF songe à faire reculer l'âge légal de départ à la retraite. En parallèle, le premier ministre laisse entendre que les électeur-rices pourraient être amené-es à se prononcer par référendum sur le sujet si les négociations entre les syndicats et le patronat échouaient. Le piège serait alors grand de voir la question ne plus être celle de

“ le premier ministre laisse entendre que les électeur-rices pourraient être amené-es à se prononcer par référendum sur le sujet...”

Alerte sur la retraite progressive

par Sébastien BEORCHIA

Le manque d'anticipation des services ministériels met de nombreux-euses collègues en difficulté.

L'usure professionnelle des enseignant-es d'EPS liée à la spécificité de l'enseignement des APSA est une réalité attestée par les enquêtes du SNEP-FSU, les différents Rapports Sociaux Uniques et les enquêtes de la DEPP. L'allongement des carrières vient aggraver cette situation. Ainsi, nombre de collègues se sont inscrit-es dans le nouveau dispositif de retraite progressive

qui, s'il ne s'apparente pas à la Cessation Progressive d'Activité (CPA), offre une possibilité d'aménagement des fins de carrières.

La circulaire du 6 septembre 2023 rappelle le cadre juridique du dispositif introduit par la loi du 14 avril 2023 et le décret n°2023-751 du 10 août 2023. Dans cette circulaire est inscrite la possibilité de changer la quotité de travail à temps partiel des agent-es

en retraite progressive d'une année sur l'autre.

Or, le SNEP-FSU a été alerté sur la situation financière dégradée de nombre de collègues ayant exercé ce droit. Le changement de quotité travaillée induit un recalcul de la part complémentaire du traitement basée sur le montant de la pension à l'instant T.

Le SNEP-FSU est intervenu auprès de la direction des

affaires financières du ministère pour qui ces difficultés sont dues à un retard de déploiement des logiciels des services de retraites de l'état. En conséquence, les collègues concerné-es ne reçoivent que le pourcentage du traitement correspondant à la quotité travaillée sans le complément de la pension, et ce depuis plusieurs mois. Cette situation est inacceptable et démontre, par ce manque d'anticipation et de réaction, un mépris en direction des agent-es.

C'est pourquoi le SNEP-FSU, tout en poursuivant son activité en direction du ministère, appelle l'ensemble des collègues concerné-es à faire remonter leur situation et



leur proposera un modèle de recours gracieux pour dans un premier temps faire valoir leurs droits, puis si nécessaire saisir le tribunal administratif pour exiger les intérêts de retard de paiement. ■



Retraites des enseignant-es : LES IDÉES FAUSSES

" LE DISPOSITIF DE CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ (CPA) EST À NOUVEAU MIS EN ŒUVRE "

FAUX

La CPA n'a pas été mise en œuvre. Le dispositif qui est proposé aux agent-es de la fonction publique en fin de carrière s'appelle la retraite progressive. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de la réforme des retraites de 2023.

La CPA c'était quoi ?

Avant la réforme de 2003, la cessation progressive d'activité, de droit et accessible dès 55 ans, permettait d'effectuer un mi-temps rémunéré 80 % du traitement en cotisant à 100 % pour la retraite. Avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans à partir de la génération de 1965 ce dispositif ne sera, de fait, accessible qu'à partir de 62 ans pour les agent-es.

Le dispositif de retraite progressive c'est quoi ?

Ce dispositif n'est pas de droit. Il faut préalablement être en temps partiel, avoir cumulé 58 trimestres de durée d'assurance et être à deux ans de l'âge légal de départ à la retraite de sa génération. Avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans à partir de la génération de 1965 ce dispositif ne sera, de fait, accessible qu'à partir de 62 ans pour les agent-es.

Si ces derniers, dans ce dispositif, cotisent bien à 100 % pour la durée d'assurance, ils ne cotisent par ailleurs qu'au prorata de leur quotité de travail pour la durée de service et bonifications.

Il est impératif de faire évoluer ce dispositif. Notamment en ne perdant pas de vue les conclusions de l'enquête du SNEP-FSU de 2023 sur les fins de carrières et l'usure professionnelle des enseignant-es d'EPS, dont il ressort que ces dernières se « paient » « au même leur aménagement de fins de carrières en utilisant les temps partiels de façon nettement plus significative que les moins de 55 ans (22-48 % contre 7 %).

Revenons donc de nouveaux droits. Ceci passe par l'abrogation de la loi de 2003, le retour de la CPA et la prise en compte de la spécificité d'exercice du métier d'enseignant-es d'EPS pour l'aménagement de nos fins de carrières.

Lire l'article

LES RETRAITES

" LES ENSEIGNANT-ES D'EPS PEUVENT TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS. ILS SONT TOUJOURS EN BONNE SANTÉ ! "

FAUX

Il n'y a pas de « déficit caché » des pensions chiffrés ! Il y a des choix budgétaires, aussi bien en dépenses qu'en recettes, faits par les gouvernements successifs.

Les retraites des fonctionnaires de l'État sont du déficit caché.

LES RETRAITES

ANALYSE

Un seul combat, la paix

Le secrétariat national du SNEP-FSU

« Notre génération ne touchera plus les dividendes de la paix ». C'est par cette métaphore boursière évoquant l'ère post-guerre froide qu'E. Macron a conclu son intervention au JT de 20h du mercredi 5 mars. Le choix des mots et les perspectives tracées sont inquiétants à plusieurs titres.

La crise, encore

L'époque est tragiquement marquée par des guerres territoriales, dont certaines durent depuis des décennies et condamnent les peuples à vivre sans horizon, étroitement liées à des guerres commerciales aux enjeux dictés par les grands groupes et leur recherche de gains à court

terme. Ce contexte de concurrence mondialisée ne sert ni les populations, ni les travailleurs·euses, ni la planète. Pourtant, pour parvenir à une paix juste et durable, des solutions existent tant sur le plan économique (relocalisation, réindustrialisation, hausse des salaires, fin des accords de libre-échange) que pour

mettre fin aux conflits armés (création d'un état palestinien par exemple).

La crise permanente permet de justifier d'autres intérêts autoritaires et austéritaires, le contrôle, les réductions budgétaires et par conséquent éviter une juste répartition des richesses créées.

La guerre sans alternative

« Nous sommes en guerre », le Covid avait donné le coup d'envoi d'un état d'urgence permanent, réduisant au passage les libertés individuelles, collectives et démocratiques. Pour le SNEP-FSU, la rhétorique du conflit armé doit céder la place à toutes les pistes permettant d'envisager un monde solidaire, juste et libre. En reléguant les « dividendes de la paix », E. Macron dessine une menace de guerre permanente sans laisser de place aux compromis possibles, aux négociations et à l'apaisement. C'est un discours dangereux pour l'avenir.

Financer la guerre par les réformes

Nul besoin de trop lire entre les lignes, le Président annonce une hausse du budget de l'armée en reportant ses effets sur les autres chapitres

de la dépense publique. Quels qu'en soient les perdant·es (l'éducation, la santé, le sport), ce sera moins de service public donc moins de liant dans notre société et la mise à mal d'un projet de société progressiste. Ce seront aussi les droits des agent·es publics·ques qui seront mis à mal pour financer l'effort de crise.

Pour le SNEP-FSU, la paix, la solidarité entre les peuples, la justice sociale passent par le renforcement des services publics, vecteurs de solidarité et garants du vivre-ensemble. Les conflits actuels ne doivent pas alimenter les profits d'une minorité et il est urgent d'en trouver une issue favorable à la majorité pour garantir une sécurité humaine globale, collective et commune, permettant à l'humanité de relever ses nombreux défis sociaux, environnementaux, sanitaires, alimentaires. ■

SPORT

Équipements sportifs : le rôle de J&S

par Gwenaëlle NATTER

Alors que le ministère se félicite régulièrement de son action volontariste en matière d'équipements sportifs, la réalité du quotidien des professeur·es de sport et d'EPS révèle d'importants besoins en termes de nombre d'installations, de répartition géographique, de rénovation, de transition écologique et d'adaptation aux différentes utilisations.

Pour autant, une partie des personnels J&S travaille sur la thématique des équipements sportifs.

S'agissant de la sécurisation des pratiques et du financement des équipements, sur tous les territoires, certains personnels J&S ont des missions en lien avec le contrôle et la sécurité des installations, quand d'autres sont chargés de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets (souvent des collectivités) qui veulent en construire ou en rénover, ou encore d'instruire les dossiers de demandes de subventions ANS-équipements.

En matière d'observation et d'analyse, le ministère partage ses informations.

L'INJEP, qui est l'observatoire ministériel de la jeunesse, du sport, de la vie associative et de l'éducation populaire, met à disposition le résultat de ses travaux. Récemment, il a collaboré avec l'INSEE sur une étude dédiée aux équipements sportifs, qui s'est intéressée aussi bien à l'offre qu'aux

temps d'accès aux installations, selon qu'on vit en ville ou en milieu rural⁽¹⁾.

Parallèlement, la mise à jour du recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques⁽²⁾ se poursuit, avec comme nouveauté 2025 l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des établissements scolaires, en complément de l'actualisation demandée aux collectivités territoriales. Les données sont accessibles au grand public via « DATA ES »⁽³⁾.

Mais ces mises à disposition ne suffisent pas pour caractériser les manques et engager les nécessaires politiques de construction et de rénovation.

C'est pourquoi le SNEP-FSU, avec la profession et au moyen de sa campagne nationale gymnase score, exigera de manière opiniâtre, partout où cela le nécessite, des choix politiques forts et ambitieux pour le sport, le sport scolaire et l'EPS. ■

(1) Équipements sportifs : une offre plurielle et contrastée en ville...



(2) Recensement des équipements sportifs, espaces...



(3) DATA ES



La banque coopérative de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Turlélie, agents de la Fonction publique

casden.fr



Retrouvez-nous chez

